



CCI NICE CÔTE D'AZUR

ENQUETE SUR LA REFORME DE LA FORMATION LOI 2018

Juin 2019

Observatoire
Économique Sirius



CCI NICE CÔTE D'AZUR



La **loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel** votée fin 2018 modifie profondément le paysage de la formation professionnelle pour les entreprises et les salariés.

Dans ce contexte de mutation de la formation professionnelle en France, la CCI Nice Côte d'Azur en s'appuyant sur la DFPA, diligente une enquête visant à :

- mieux cerner le niveau d'information des entreprises sur cette réforme,
- mieux identifier les freins et les motivations des entreprises en matière de formation et de recrutement en alternance,
- et mieux les accompagner.

Cette enquête réalisée en janvier 2019 a permis de recueillir 810 réponses issues de la base de prospects de la DFPA. L'analyse des réponses a été réalisée par l'Observatoire Economique SIRIUS-CCI NCA.



Cible de contacts pour ce baromètre

- Un questionnaire terrain visant un panel de 1 000 établissements.
- Une campagne d'E-mailing auprès 2 871 contacts (partenaires, Points A...)
- Le seuil préconisé par l'Observatoire Economique SIRIUS-CCI NCA pour atteindre une analyse statistique robuste : **un taux de réponse de 35%**, soit environ 1 500 réponses.

Résultats de l'enquête menée en janvier 2019

- Le nombre de réponses recueillies est de 810, soit un **taux de réponse 21%**.

Robustesse de l'échantillon

Taille de la population : 3 871

Taille de l'échantillon : 810

Marge d'erreur : 3%

Niveau de confiance : 95%

- *Exemple : pour une question dont la réponse est du type oui/non. Si l'analyse statistique aboutit à un OUI à 49%, compte-tenu de la marge d'erreur, la réponse réelle se situe entre 46% et 52%.*



La typologie des entreprises répondantes, par secteur d'activités, met en évidence une forte représentation du secteur des services et du commerce.

Par taille, on observe une majorité d'entreprises de moins de 49 salariés.

REPARTITION PAR SECTEUR	
Commerce de détail	16%
Commerce de gros	15%
Construction	7%
Industrie	13%
Services HCR*	13%
Services hors HCR*	35%
TOTAL	100%

* Hôtel / Café / Restauration

REPARTITION PAR TRANCHE	
Moins de 10 salariés	39%
de 10 à 49 salariés	45%
de 50 à 249 salariés	13%
Plus de 250 salariés	3%
TOTAL	100%

La **représentativité de l'échantillon** par rapport au tissu d'entreprise du 06 est en décalage.

La pertinence de présenter les **indicateurs par secteur et par tranche d'effectif** n'est pas toujours pertinente car le poids des tranches influence les résultats.

1 . RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



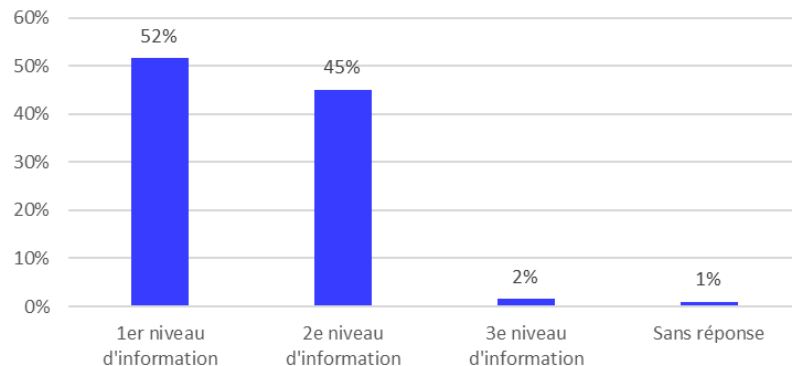
Peu d'établissements comprennent parfaitement les répercussions de la réforme professionnelle

La moitié des établissements n'ont pas d'informations sur la réforme (1^{er} niveau d'information). Ils sont très majoritairement de petite taille (94% d'entre eux). Un tiers sont spécialisés dans une activité de commerce et un autre tiers dans les services hors HCR.

Ceux exprimant avoir un niveau d'information suffisant représentent 45% des répondants (2^{ème} niveau d'information). Ils sont pour les trois quarts des PME. Près de 40% d'entre eux sont dans les services hors HCR.

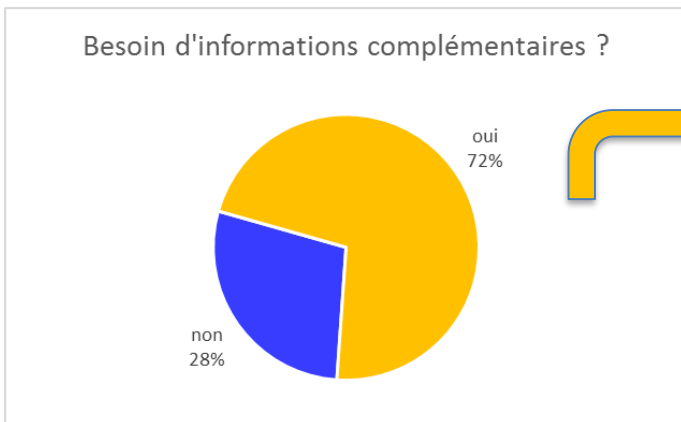
Seuls 2% des établissements déclarent disposer d'un niveau d'information expert (3^{ème} niveau).

Répartition par niveau d'information et de compréhension de la réforme



Un souhait général d'être mieux informés sur tous les créneaux de la réforme

Trois quarts des établissements souhaiteraient disposer d'informations complémentaires.



Parmi eux :

➤ **Deux tiers souhaitent des informations à la fois sur :**

- les circuits de financement et les aides associées,
- Les organismes de gestion et de pilotage,
- Les dispositifs mis en place.

➤ **Leurs caractéristiques :**

- moins de 50 salariés,
- dans les activités de commerce et de services hors HCR.

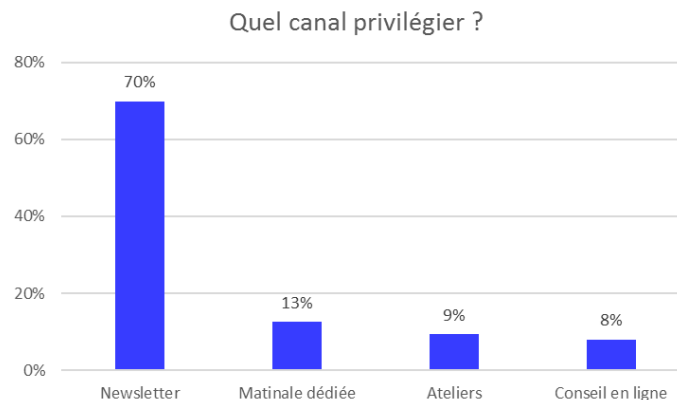
➤ **Quelques souhaits d'informations plus isolés :**

- Des outils simples de présentations aux salariés,
- Une liste des organismes de formation (avec une évaluation de leur qualité),
- Des précisions sur la mise en application de la réforme (décrets).



Disposer d'informations complémentaires par le biais d'une newsletter

- 85% des établissements souhaitent une information régulière au cours des 2 années de déploiement des mesures de la réforme.
- Le secteur des services est particulièrement demandeur (49%), suivi du commerce (31%) et, dans une moindre mesure, l'industrie (13%).
- 70% des établissements souhaitant être informés, privilégieraient le contact via la newsletter.



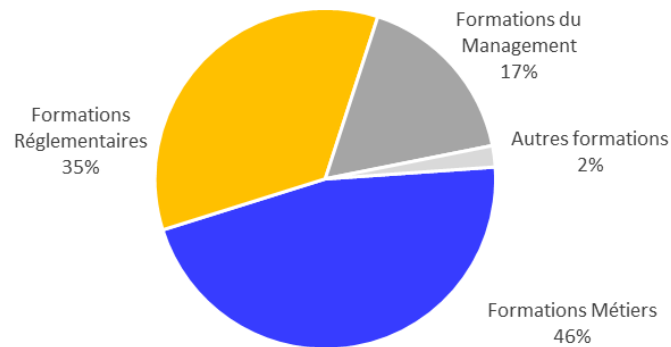
2 . LE VOLET FORMATION PROFESSIONNELLE



Près de la moitié des actions de formations concerne les métiers

- 86% des établissements ayant répondu recourent à des actions de formation.
- **Par ordre de représentativité** : majoritairement des formations métiers (près de la moitié), sur la réglementation dans un second temps (un tiers) et enfin le management (17%).
- **Quelques tendances par secteur sont identifiables** :
 - le secteur du commerce se forme davantage sur les métiers,
 - le secteur des services a un peu plus recours aux formations du management,
 - un quart des formations axés sur la réglementation est sollicité par l'industrie et la construction.
- **Une faible proportion (2%) signale des actions de formation dans d'autres domaines** :
 - outils informatiques
 - langues
 - comptabilité et gestion
 - secourisme et sécurité au travail

Quels axes de formations ciblés ?

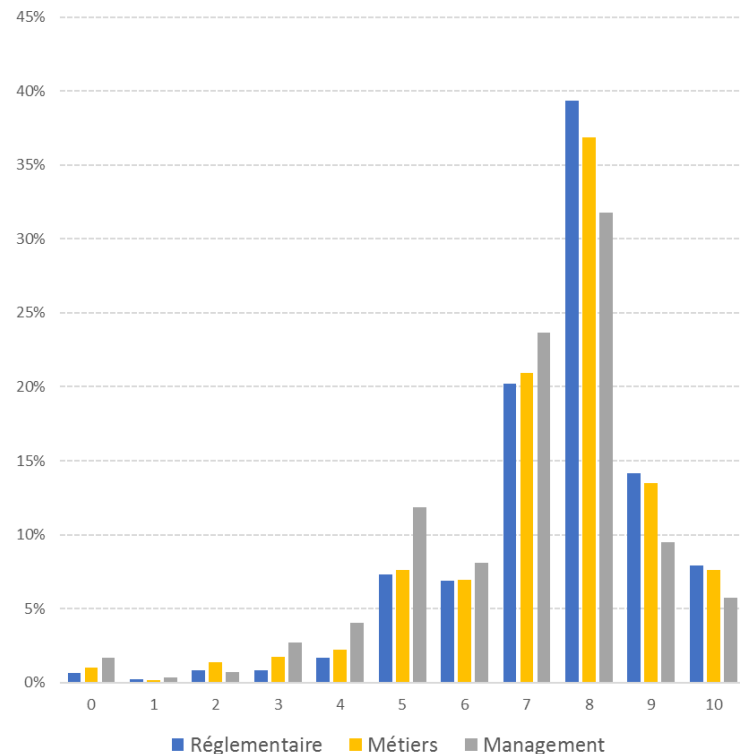




Une moindre satisfaction dans les formations du management

- 80% des entreprises, quelque soit leur taille, accordent une note supérieure à 7 sur 10 aux formations sur le plan réglementaire et sur les métiers.
- La satisfaction est légèrement moins forte pour les formations du management. 70% des entreprises les évaluent avec une note supérieure à 7.

Notation de 0 à 10 sur
les formations dans les Alpes-Maritimes





- Les entreprises déclarent qu'elles pourraient davantage recourir à l'offre de formation sur le territoire si elles disposaient de plus d'informations et de financements.
- L'adéquation du contenu des formations et leur accessibilité est souvent décrite comme un frein. Ci-dessous un nuage de mots exprimant le point de vue des entreprises répondantes sur la qualité et l'offre de formation.





La moitié des entreprises ont recours aux dispositifs de formation

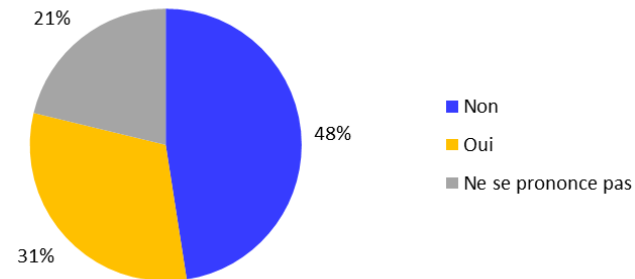
- Un tiers des entreprises répondantes ont recours au CPF, 20% au contrat de professionnalisation et 19% au CIF.
- Près de 20% des entreprises ont recours à la fois au :
 - Congé Individuel de Formation (CIF),
 - au Compte Personnel de Formation (CPF)
 - et à la période de professionnalisation
- Les entreprises de moins de 10 salariés ont davantage recours au CPF. A l'inverse, les entreprises de plus de 250 salariés privilégient les CIF.
- Le secteur de l'industrie opte pour les CPF et les contrats de professionnalisation.



Un tiers des entreprises estime que la réforme aura des impacts sur leurs pratiques actuelles

- La moitié d'entre elles sont de taille moyenne (entre 10 et 50 salariés).
- Les entreprises de moins de 50 salariés ont plus de difficultés à évaluer l'impact de la réforme (« ne se prononce pas » dans le graphique).

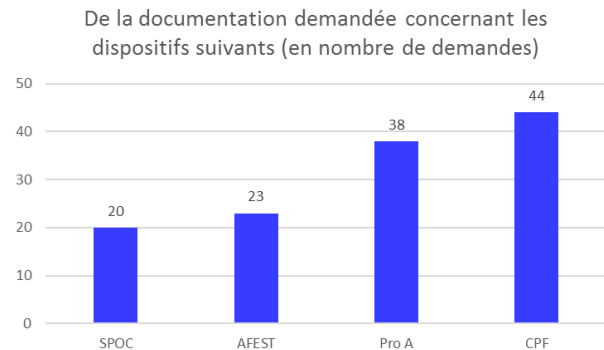
La réforme a-t-elle un impact sur les pratiques actuelles des entreprises ?



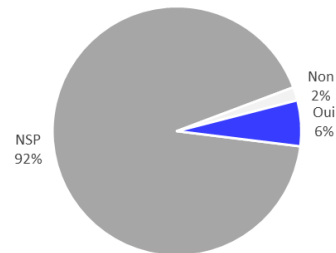


Moins d'une entreprise sur 10 connaît les nouveaux formats de formations (SPOC, AFEST, PRO A, CPF)

- Trois quart des entreprises répondantes souhaiteraient recevoir des précisions, notamment sur les CPF.
- A l'inverse, plus du quart des entreprises dans le secteur du commerce, et comptant moins de 50 salariés ne souhaite pas d'informations, ou reste indécis.
- A l'heure actuelle, seules 6% des entreprises interrogées pense recourir à ces nouveaux dispositifs.



Pensez-vous recourir à ces nouveaux dispositifs ?



3 . LE VOLET ALTERNANCE

Enquête sur la réforme de la formation professionnelle – Juin 2019

Observatoire
Économique Sirius

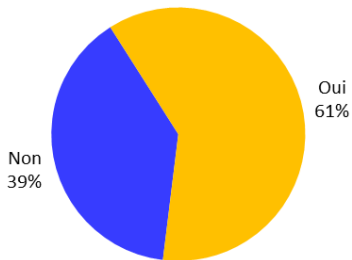




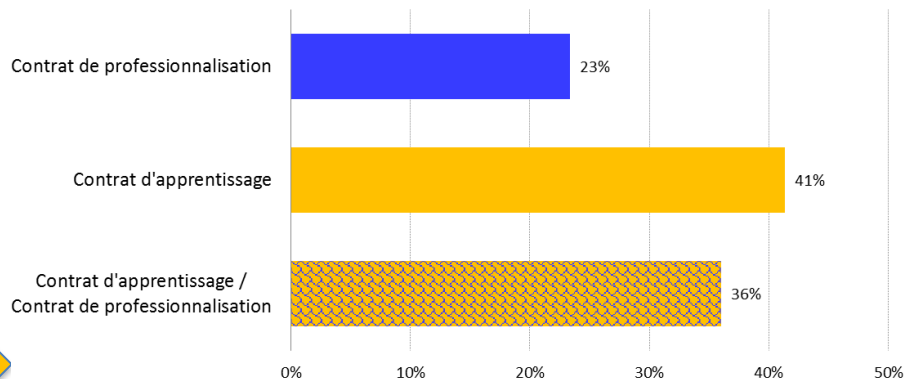
Deux tiers des entreprises recourent aux contrats d'alternance

Près de deux tiers des entreprises répondantes ont eu recours aux contrats d'alternance au cours de ces deux dernières années.

Ces 2 dernières années, avez-vous eu recours aux contrats d'alternance ?



Quels types de contrat d'alternance ?



Les entreprises ont plus recours aux contrats d'apprentissage (41%) qu'aux contrats de professionnalisation (23%).

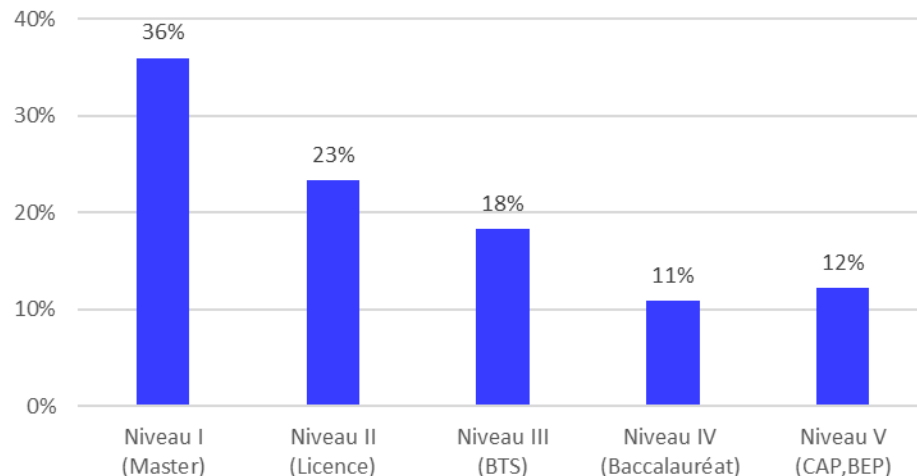
A noter que plus d'un tiers ont recourt simultanément au 2 types de contrats. Il est principalement représenté par le secteur des services hors HCR (42%), de l'industrie (16%) et du commerce de gros (15%). Ces établissements comptent de 10 à 250 salariés.



Trois quart des alternants disposent d'un niveau supérieur au baccalauréat

- Parmi les entreprises répondantes, plus d'un tiers des alternants dispose d'un diplôme de niveau I. La moitié d'entre eux sont recrutés dans le secteur des services.
- Les alternants de niveau IV et V se retrouvent dans le commerce et les services (respectivement un tiers pour ces 2 secteurs).

Niveau d'étude des alternants



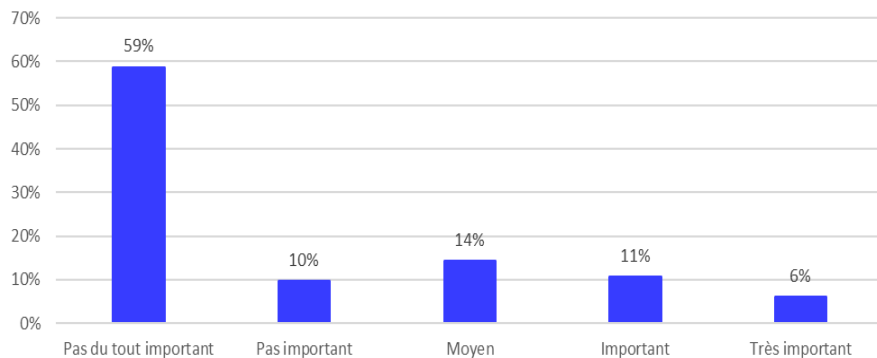


Moins d'un tiers des répondants signalent des difficultés à recruter des alternants

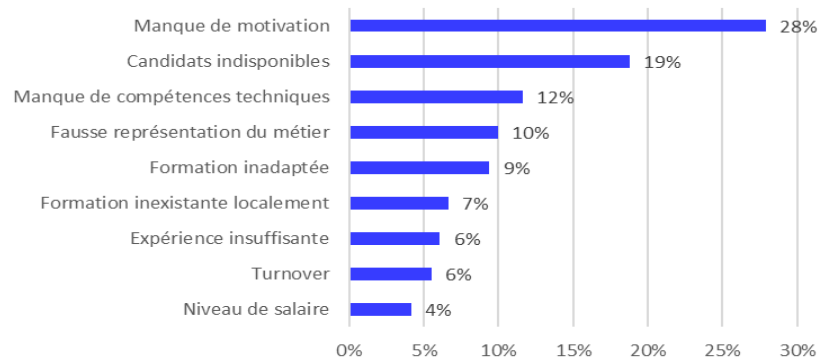
Les difficultés majeures signalées sont, par ordre d'importance :

- le manque de motivation des candidats,
- le manque de candidatures,
- et de compétences techniques.

Niveau de difficulté du recrutement en alternance



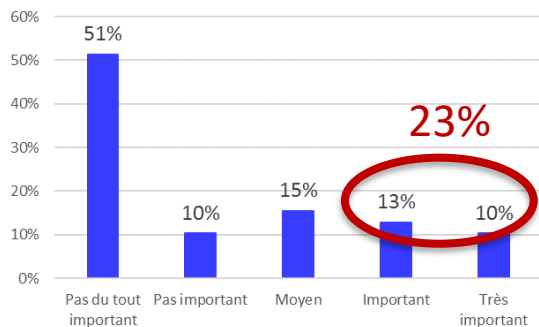
Difficultés de recrutement en alternance



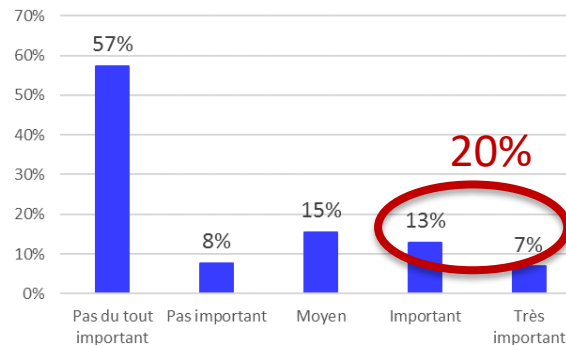


Plus de difficultés à recruter dans le secteur de l'industrie et du commerce

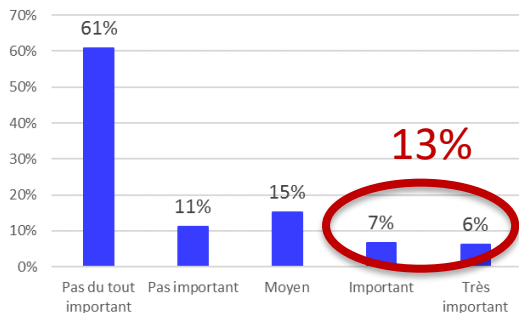
Secteur du industrie



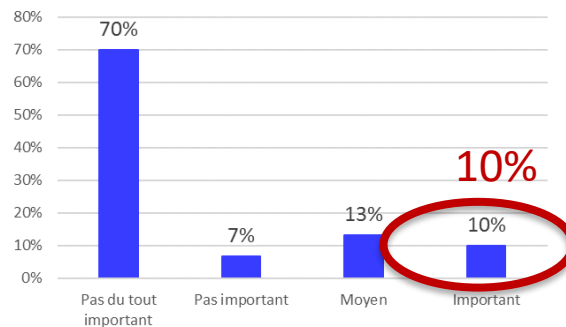
Secteur du commerce



Secteur des services



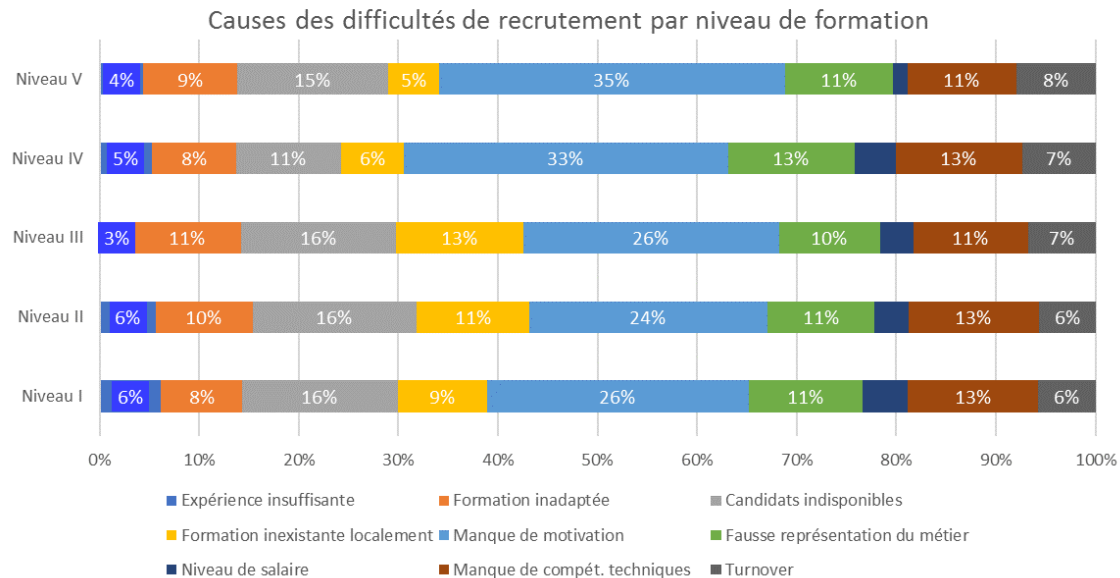
Secteur du construction





Tous niveaux de formations confondus, la motivation et l'indisponibilité des candidats constituent les principales difficultés de recrutement

- Le manque de compétences techniques est pointé davantage dans les niveaux I, II et IV.
- Dans le niveau III, l'indisponibilité des formations localement est une difficulté particulière.
- Dans le niveau V, les candidats ont une fausse représentation du métiers et ne disposent pas suffisamment des compétences techniques nécessaires.





Trois quart des entreprises ne connaissent pas les nouvelles mesures liées à l'alternance

Les entreprises répondantes apportent cependant leurs appréciations particulières sur les mesures suivantes :

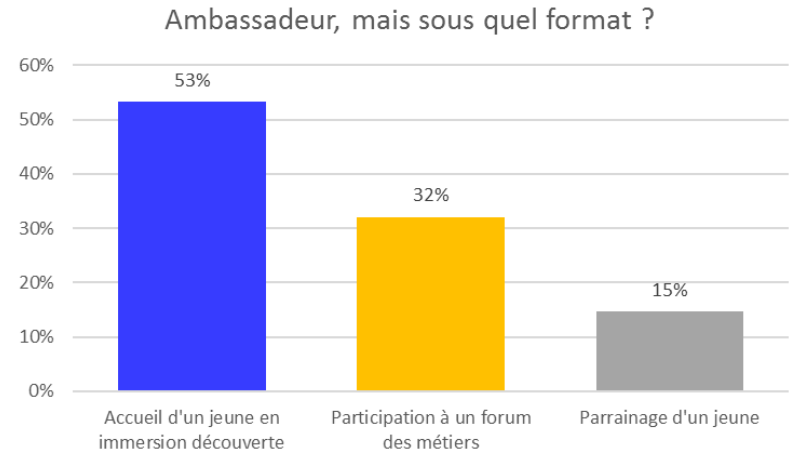
- l'embauche toute l'année,
- le recentrage des aides sur les TPE et PME
- et la simplification de la rupture de contrat.

Intérêt des nouvelles mesures concernant l'alternance	Très important	Important	Neutre	Pas important	Pas du tout important
Âge maximum passé de 25 ans à 29 ans	10%	54%	24%	11%	2%
Simplification de la rupture de contrat	20%	62%	16%	2%	0%
Allongement de la durée du travail de 35h à 40h	10%	48%	32%	7%	3%
Embauche tout au long de l'année	19%	65%	14%	2%	0%
Recentrage des aides sur les TPE et PME	24%	59%	12%	3%	1%



27% des entreprises accepterait d'être ambassadrices de leurs métiers.

- Parmi ces dernières, la moitié serait prête à expérimenter l'ensemble des formats proposés :
 - accueil d'un jeune en immersion découverte
 - forum des métiers
 - parrainage d'un jeune
- Le format remportant le plus d'adhésion est l'immersion découverte en entreprise (53% des réponses).
- 122 entreprises ont transmis leurs coordonnées pour faire connaître leurs métiers auprès des jeunes.



4 . SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Enquête sur la réforme de la formation professionnelle – Juin 2019

Observatoire
Économique Sirius

 CCI NICE CÔTE D'AZUR



SYNTHÈSE DES RÉPONSES

Pour les entreprises ayant répondu à l'enquête

Evaluation du niveau d'information des entreprises du panel :



50% déclarent leur niveau d'information faible.



85% souhaiteraient une information régulière au cours des deux prochaines années, via une newsletter.

La moitié des entreprises recourent à des actions de formation professionnelle



46% des actions de formation se concentrent sur les métiers et **35%** sur la connaissance réglementaire.



10% des entreprises seulement connaissent les nouveaux formats de formation et seules **6%** pensent y recourir.

L'alternance : un dispositif utilisé par deux tiers des entreprises du panel



59% des entreprises n'ont pas de difficultés à recruter leurs alternants.



75% ne connaissent pas les nouvelles mesures.



27% d'entreprises prêtes à devenir ambassadrices de leurs métiers.

Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage



Vincent DEMAS

*Directeur du Campus de l'Apprentissage et de la Formation
Professionnelle*

vincent.demas@cote-azur.cci.fr

04.92.29.48.15

Najate JAMJAMA

Chargée de relation entreprises

najate.jamjama@cote-azur.cci.fr

04.92.29.45.51

Observatoire Économique Sirius



Marc MORVANY

Responsable SIRIUS et Études Prospectives

marc.morvany@cote-azur.cci.fr

04.93.13.73.36

Angéline CAMBUS

Chargée de mission Etudes économiques

angeline.cambus@cote-azur.cci.fr

04.93.13.75.09



20, boulevard Carabacel | CS 11259 | 06005 NICE CEDEX 01

T. 0 800 422 222 | www.cote-azur.cci.fr